

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et du Développement international de la République Française, Président de la COP 21, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations, Monsieur le Secrétaire Général des Nations-Unies, Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques Honorables délégués, Mesdames, Messieurs,

Il me plaît de vous exprimer, Monsieur le Président, les félicitations de mon pays, l'Union des Comores, pour avoir été investi de la confiance de diriger les travaux de cette Conférence.

Je salue l'homme d'expérience et de vision que vous êtes, l'humaniste qui met toute sa force et son talent au service de la défense de notre planète terre.

L'engagement de votre pays pour le développement durable et pour une maîtrise des changements climatiques est un atout pour réussir cette conférence.

Je peux vous assurer, Monsieur le Président, de la coopération et de l'appui de ma délégation dans l'exercice de votre lourde responsabilité, parce que nous devons réussir ensemble, pour l'humanité toute entière.

Monsieur le Président,

L'Union des Comores, dans ses politiques publiques, vise à réduire ses émissions de gaz à effets de serre et à développer des actions d'adaptation aux effets négatifs des changements climatiques. Elle le fait, en conscience, malgré le déficit de capacités.

Le pays est déterminé à poursuivre l'objectif qu'il s'est fixé, à savoir être un puits de carbone et participer ainsi à l'effort global de décarbonisation de la planète. Notre ambition est de parvenir en 2030 à une réduction de nos émissions de gaz à effets de serre de 84% environ par rapport aux émissions projetées pour la même année selon un scénario de référence.

Cet engagement, bien entendu, ne pourrait être atteint sans l'accompagnement de la communauté internationale.

Mon pays doit accéder à des sources de financement additionnelles notamment aux nouveaux mécanismes de la finance climat, ou le Fonds vert pour le Climat.

Nous avons conscience que les pays les plus pauvres du monde, notamment les Petits Etats insulaires en développement, sont les plus touchés et les plus vulnérables. Or, seulement 22% des financements publics climat leur sont alloués.

Pourtant, il est admis que les donateurs devraient consacrer au moins 50% de ces financements aux PMA et aux Petits Etats insulaires en développement, d'ici à 2020, en s'appuyant sur des projets d'adaptation.

De nouveaux engagements seront aussi essentiels. Ils doivent être additionnels, et non se substituer aux financements pour le développement. Les flux de financements privés devraient mieux répondre aux besoins des Pays les moins avancés en matière d'adaptation et d'atténuation, en ciblant les populations les plus pauvres.

Monsieur le Président

A Varsovie, il a été reconnu la nécessité d'introduire un chapitre complémentaire de financements pour les pertes et les préjudices subis par les pays les plus vulnérables.

La prise en compte des pertes et dommages semble nécessaire. Les mesures d'adaptation ne suffisent pas pour être à l'abri de dommages et de préjudices graves pour les pays.

C'est pourquoi mon pays, l'Union des Comores, souhaite que les questions relatives aux pertes et préjudices soient traités à part dans l'article 5 au sein du document qui a été transmis par les coprésidents de l'ADP à la présidence de la COP.

Monsieur le Président

Le niveau de l'ambition ne doit pas être perçu uniquement sous l'angle des coûts supplémentaires qu'il implique, mais plutôt comme un investissement indispensable pour assurer la sécurité de l'environnement mondial.

En effet, les risques de bouleversements climatiques, particulièrement catastrophiques, se précisent et les chances d'éviter des dérèglements climatiques dangereux s'amenuisent.

La présente conférence est une échéance majeure, puisqu'elle aura à sceller l'avenir du climat mondial, et donc à décider de notre existence.

Nous devons adopter ici à Paris, un accord mondial, ambitieux et juridiquement contraignant, applicable à toutes les Parties. Ce pari est réalisable, d'ici jeudi, comme vous l'avez demandé Monsieur le Président, si le processus est conduit d'une manière transparente et équitable.

Monsieur le Président,

Les résultats de nos travaux devraient se traduire par le respect des engagements des pays industrialisés, conformément au principe de la responsabilité commune, mais différenciée.

Cela revient, tout simplement, à redonner la place à la vie, parce que nous aurons accepté de redéfinir nos modes de production et de consommation et de promouvoir un mécanisme nouveau de solidarité qui, en temps réel, se donnera les moyens et les capacités de voler au secours des naufragés du développement.

Je vous remercie